

#### François AUDHUY

### Sophie MOLERES-BERNADIEU



Successeur de : Me Balluteaud et Me Galiay ANNEXE4

1 avenue des Pyrénées BP 77 -40801 AIRE-SUR-L'ADOUR CEDEX Tél. 05 58 71.80.80 Mairie

32400 VIELLA

**BUREAU ANNEXE** 

BP 3

32720 BARCELONNE DU GERS

Dossier suivi par Océane LAVEUR-BERRUYER oceane.laveur-berruyer.40045@notaires.fr

Aire-sur-l'Adour, le 18 mars 2023

audhuy-moleres@notaires.fr

Détenteur des minutes de : Me PARGADE et Me DUSIRE, Notaires à AIRE-L'ADOUR, Me SOURBES et Me LAGISCARDE, Notaires à Barcelonnedu-Gers

VENTE consorts SOUVY GUITTENIT/ BARBE Eveline 213238 /05 /OL /CBU

Monsieur le Maire,

Je fais suite à la délibération du 13 décembre 2022 et vous informe que se porte acquéreur Madame Eveline BARBE pour l'usufruit, Mesdames Claire et Marion BORTOLUSSI pour la nue-propriété du bien initialement acquis par la famille SOUVY.

Par suite je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir une nouvelle délibération avec :

\*la référence cadastrale de la parcelle,

\*la superficie exacte,

\*la valorisation de la parcelle fixé de 700€ . (Je vous rappelle que la vente a euro symbolique est condamnée par la jurisprudence)

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Maître Sophie MOLERES-BERNADIEU



### REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU GERS COMMUNE DE VIELLA

# EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE VIELLA

Nombre de membres du Conseil Municipal

Séance du 13/12/2022

-en exercice :

14

N° 44 / 2021

-qui ont délibéré: 12

-Date de la Convocation: 29/11/2022

L'an deux mille vingt deux, le treize décembre à 20 Heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 29 novembre 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François THOMAS.

Étaient présents : 12 Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Christine BILLÉ, Cindy CALESTROUPAT, Nicolas DARZAC, Didier DELORD, Christian FROUIN, Patrick JACQMOT, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Guillaume LESCLOUPÉ, Frédéric RICHEVAUX, Jean-François THOMAS.

Excusée: Alice DABADIE, Jacques LASSERRE.

Pouvoir de Jacques LASSERRE à Jean-François THOMAS

Monsieur Cédric LABORDE a été élu secrétaire de séance.

Objet: Cession et alignement entre la voie communale « Passage des arènes » et la parcelle Section AC  $N^{\circ}$  124

La famille SOUVY a sollicité l'achat de quelques mètres carré, situés entre la limite de propriété parcelle AC N° 124 et la voie communale « Passage des arènes » au village à VIELLA : Voir plan ci-joint.

Après délibération, le Conseil municipal de VIELLA accepte de céder ce terrain pour l'euro symbolique à condition que la famille prenne à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

Fait à Viella le 19/12/2022

Le Maire,

Jean-François THOMAS

Affiché et expédié en Sous-Préfecture de MIRANDE Pour extrait conforme.

## DÉPARTEMENT DU GERS

### COMMUNE DE VIELLA

CADASTRE: Section AC : Nº 279

## PLAN DE CESSION

